

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens  
**Band:** 67 (1996)  
**Heft:** 3

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SOMMAIRE

Activités multiples 2

Mise en oeuvre d'un SME,  
l'analyse environnementale 3

Le télétravail, créateur  
d'emplois décentralisés 7

Savoir se présenter lors des  
foires, salons et expositions  
locales 9

Un nouveau service :  
le PubliCar 11



par  
Jean-Paul  
Bovée,  
Secrétaire  
général  
de l'ADIJ

actuelles et d'améliorer leur présentation, en cas de participation à une foire ou à un salon régional.

Autre sujet d'importance : le développement des «téléactivités», techniques qui peuvent présenter un certain danger pour nos régions, en ce sens qu'elles permettent, par exemple, de transférer des activités sur des marchés où les coûts sont très inférieurs à ceux de notre pays. Mais d'un autre côté, les perspectives offertes par le télétravail sont également très riches de potentialités, car elle permettront de créer, chez nous, des

# Activités multiples

Le jeudi 19 septembre s'est tenu à Saignelégier un colloque consacré au problème du maintien à domicile des personnes handicapées, mis sur pied conjointement par la Commission sociale et par Pro Infirmis Jura ; nous y reviendrons dans un prochain bulletin.

Une semaine plus tard (jeudi 26 septembre) s'est déroulée à Porrentruy une soirée d'information sur l'avenir des transports publics dans nos régions. Organisées par la Commission des transports, l'ADEP (Association pour le développement économique du district de Porrentruy) et l'EHMP (Ecole d'horlogerie et de microtechnique de Porrentruy), ces conférences et les débats qui ont suivi ont permis de faire le point sur une question essentielle des années à venir. On trouvera d'ailleurs dans le présent numéro un article consacré à un projet particulièrement intéressant : l'introduction éventuelle, en Ajoie, d'un service de bus à la demande.

Il y a quelques années, la Commission économique, en collaboration avec le CJPC (Club jurassien de publicité et de communication), avait organisé un séminaire consacré aux meilleurs moyens de se présenter lors des salons ou foires industrielles. Cette manifestation avait connu un succès considérable et suite à diverses demandes, une manifestation analogue a été mise sur pied. Destinée en priorité aux responsables d'entreprises commerciales et artisanales, elle aura lieu jeudi matin 17 octobre et se déroulera dans le cadre du Comptoir delémontain. Cette demi-journée de travail permettra aux participants de découvrir les techniques publicitaires

emplois à haute valeur ajoutée. Il nous appartient donc de faire en sorte que ce virage technologique inéluctable ait des conséquences positives pour nos districts. C'est dans cette perspective que l'ADIJ propose un séminaire d'une journée sur ce sujet. Fruit de la collaboration de quatre commissions (informatique, économique, sociale, juridique), cette manifestation aura lieu jeudi 14 novembre à Saint-Imier.

On trouvera plus loin les programmes de ces deux manifestations.

De son côté, la Commission juridique a planifié, pour le jeudi 23 janvier 1997 une importante manifestation qui sera consacrée à l'avenir des communes et aux perspectives qui s'offrent à elles : collaboration renforcée, fusion partielle ou totale ? Ces questions devenues fondamentales à l'heure où les finances publiques se trouvent en grandes difficultés, seront abordées au travers de plusieurs cas concrets, au CIP à Tramelan.

Les personnes intéressées par l'une ou l'autre de ces manifestations peuvent d'ores et déjà s'annoncer auprès du secrétariat de notre association.

Les efforts déployés dans le cadre des commissions aux quatre coins du canton du Jura et du Jura bernois sont efficaces et encourageants. Il vaut également la peine de relever que dans plusieurs cas, nous avons établi un partenariat ou trouvé un sponsoring pour l'organisation de ces manifestations, ce qui représente un pas important vers l'augmentation de la rentabilité de nos activités associatives. ■

### Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand,  
Delémont, Jean-Claude Crevoisier,  
Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction  
des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57,  
2740 Moutier 1  
tél. 032 93 41 51, fax 032 93 41 39

### BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique  
67<sup>e</sup> année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-  
Prix de ce numéro : Fr. 14.-